



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

---

# CONCOURS

---

Pour l'accès à l'emploi  
de surveillant

---

## ANNALES

Session 2016



**DGSE**

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE

---

---

# Épreuves d'admissibilité

[concour interne]

---

---

---

.....

## 1<sup>re</sup> ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

.....

Rédaction d'un compte-rendu établi à partir d'un ou plusieurs documents relatifs à un événement ou à un incident susceptible de survenir à l'occasion de l'exercice des fonctions de surveillant de la DGSE.

Il a pour objet de vérifier la capacité du candidat à rendre compte à sa hiérarchie en rédigeant un rapport circonstancié à partir dudit événement ou incident.

Pour cette épreuve, le dossier documentaire ne peut excéder dix pages.

**Durée : 2 heures ; coefficient 3**

Sujet : Rédactions d'un compte-rendu  
Cas concret

Vous êtes le surveillant **Jean-Marc DURAND**, du groupe de sécurité n°1, équipe n°3, affecté sur le site de la DGSE « Maréchal Leclerc » sis 120 av. de la Grande armée à Vincennes.

Contexte sécuritaire : Vigipirate - Alerte attentat

Ce jeudi 15 septembre 2016, vous avez pris votre service le matin à 07h00. Votre chef d'équipe est le surveillant principal **Marc OREL**. Vous êtes son adjoint.  
L'arrivée des agents du Service s'étale entre 08h30 et 09h30.

A 08h00, le surveillant principal Marc Orel vous informe qu'il doit s'absenter toute la matinée pour une inspection du site et vous confie le commandement de l'équipe. Par ailleurs, il précise que le groupe d'intervention, composé de 4 surveillants, est présent dans la salle de repos.

A 09h12, le surveillant **Martin** vous rend compte qu'une camionnette de type Renault Trafic de couleur grise se gare sur le parking visiteurs qui jouxte l'enceinte du Service. Le conducteur et son passager, 2 hommes d'une trentaine d'années et d'allure athlétique, tentent d'escalader le grillage qui protège l'enceinte avant de s'enfuir à pied en abandonnant le véhicule.

A 09h15, le surveillant **Antoine** au PCS (poste de commandement et de surveillance) détecte un véhicule utilitaire qui fait des allers-retours sur l'av. de la Grande armée à très faible allure. Le PCS a pu identifier son immatriculation grâce aux caméras de surveillance : CZ - 333 - AB.

A 09h35, le standard téléphonique du Service vous transmet un appel téléphonique.  
L'interlocuteur qui refuse de décliner son identité fait état d'une menace imminente par bombe et rac-croche.  
En tant que chef d'équipe, vous prenez les mesures prévues par les consignes.

Travail à effectuer (consignes) :

A partir de ces éléments et des fiches de consigne jointes, vous rédigerez un compte rendu à l'attention de « Monsieur le chef du service de sécurité » qui exposera les événements cités plus haut ainsi que les mesures prises en conséquence.

Ce document commencera par la formule :

« **J'ai l'honneur de vous rendre compte...** ».

**Votre compte-rendu sera signé du nom « Jean-Marc DURAND », à l'exclusion de tout autre nom.**

.....

## DOSSIER DOCUMENTAIRE

.....

Extrait du dossier de consignes

**Fiche réflexe n°7 : Visiteurs armés sur un site du Service**

**Fiche réflexe n°12 : Véhicule suspect**

**Fiche réflexe n°14 : Livraison de carburant**

**Fiche réflexe n°21 : Véhicule suspect abandonné ou colis suspect projeté/lancé**

**Fiche réflexe n°25 : Survol ou approche d'un drone**

**FICHE REFLEXE**

**N° 7**

**VISITEURS ARMÉS  
SUR UN SITE DU SERVICE**

**Visiteur voulant pénétrer dans l'enceinte du Service avec une arme,  
qu'elle soit attendue ou non.**

Inviter la personne à déposer son arme dans des un casiers à consigne pièce 33, et renseigner le registre mis à sa disposition.

Pour tout problème prévenir le commandement.

**Hors heures ouvrables procédure identique en rendant compte à l'officier de permanence.**

Mentionner tout évènement sur la main courante

**VÉHICULE SUSPECT**

**Est considéré comme suspect, tout véhicule qui stationne à proximité des emprises du Service ou circulant au ralenti.**

**Mesures à prendre**

- Demander au PCS d'effectuer un zoom sur la plaque d'immatriculation et sur les visages des occupants.
- En cas d'arrêt prolongé ou si la conduite des occupants est ambiguë, faire appel au commissariat de police.
- Rendre compte immédiatement au commandement.
- Dans la mesure du possible, récupérer auprès du PCS des photos ou vidéos du véhicule et de ses passagers.

**Hors heures ouvrables procédure identique en rendant compte à l'officier de permanence.**

Mentionner tout évènement sur la main courante

**LIVRAISON DE CARBURANT**

La livraison est annoncée à l'avance au service de sécurité par le service du soutien aux opérations.

- L'avis du rdv est transmis par le demandeur à l'accueil, ainsi qu'en copie aux chefs d'équipe et au PCS.
- Le camion se présente au PCS qui alerte le chef d'équipe afin de dépêcher 1 binôme de surveillants.
- Les surveillants font entrer le camion sur le parking à côté des pompes.
- Vérification et prise d'identité pour adéquation avec l'avis de rdv + photocopie de la pièce d'identité.
- Après vérification du véhicule, le surveillant prévient le service de soutien.

**LE CAMION NE DOIT EN AUCUN CAS RESTER SEUL  
SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Mentionner tout évènement sur la main courante



**VÉHICULE SUSPECT ABANDONNÉ  
OU COLIS SUSPECT PROJÉTÉ / LANCÉ**

Indices de suspicions avérés (absence ou fuite du propriétaire, heure ou contexte estimés à hauts risques, ..)

*Aucune action sur le véhicule (ni déplacement, ni ouverture, ...)*

- Mise en place immédiate d'un périmètre de sécurité d'un rayon de 150 mètres (personnels à couvert) et maintien de celui-ci par des surveillants.
- Interdire l'approche et toute action sur le véhicule.
- Collecter des informations sur l'incident et prévenir en heures ouvrables le commandement.
- Appeler le commissariat de police en précisant la teneur de l'évènement.
- Assurer l'accueil et l'acheminement de l'équipe de déminage, et lui fournir les renseignements nécessaires.
- En dehors des heures et jours ouvrables, prévenir l'Officier de permanence du service de sécurité.

Mentionner tout évènement sur la main courante

**SURVOL OU APPROCHE D'UN DRONE****En cas d'observation d'un drone à proximité ou survolant nos sites :**

Informez les autorités (chef de Centre) et, sans délai, les services de police compétents (Gendarmerie ou police).

Relevez le maximum de renseignements possibles, dont les éléments suivants :

**Cadre espace-temps:**

- Durée de vol
- Profil de vol (stationnaire, circulaire, etc.)
- Axe de retour du drone en éloignement, (lorsqu'il rejoint son point de récupération)
- Hauteur estimée du vol (comparer avec des antennes, pylônes, bâtiments, végétation...)

**Observations :** (conserver un visuel permanent sur le drone, ne pas le quitter des yeux si possible)

- Prises de photo ou vidéo (demander l'appui du PCS). Celui-ci tentera de « fixer » le drone et effectuera un balayage sur la périphérie du site en vue de localiser le télépilote.
- Aspect du drone (voilure tournante, nombre d'hélices, taille approximative, couleur, marques distinctives, inscriptions...)

A ce stade, aucune mesure autre que passive ne doit être entreprise :

**Il est interdit de prendre le drone pour cible.**

La priorité doit être donnée à la recherche du télépilote de l'appareil, dans la mesure du possible, avec le concours des services de police ou de gendarmerie.

Si le drone survole un de nos sites, mettre en place un périmètre de sécurité et faire évacuer la zone de survol.

En cas de chute de l'aéronef à l'intérieur de l'enceinte, interdire toute approche et appliquer les mêmes consignes que celles mises en place pour la découverte d'un colis suspect projeté ou lancé notamment :

**La mise en place immédiate d'un périmètre de sécurité d'un rayon de 150 mètres (personnels à couvert) et maintien de celui-ci par des surveillants.**

Mentionner tout événement sur la main courante

---

# Épreuves d'admissibilité

(concour externe)

---

---

---

.....

## 2<sup>e</sup> ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

.....

Un questionnaire à choix multiples de 100 questions réparties en deux parties.

La première partie (50 questions) portant sur des connaissances générales simples en rapport avec les événements qui font l'actualité nationale et internationale, le cadre institutionnel français et européen et les règles de comportement du citoyen.

La deuxième partie (50 questions) portant sur le programme « prévention-sécurité ».

**Durée : 2 heures ; coefficient 2**

**Le candidat rédigera ses réponses sur 2 copies : 1 copie par type de questionnaires**

..... 1<sup>re</sup> PARTIE .....

..... 50 QUESTIONS .....

« CONNAISSANCES GÉNÉRALES »

.....

..... Les réponses doivent être impérativement reportées sur votre copie en rappelant le numéro de la question. ....

..... Chaque question n'appelle qu'une seule réponse. ....

.....

**50 questions portant sur des connaissances générales simples en rapport avec des événements qui font l'actualité nationale et internationale, le cadre institutionnel français et européen et les règles de comportement des citoyens**

---

**1. Le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale dépend**

- a/ du Ministère de la Défense
- b/ du Ministère de l'Intérieur
- c/ de la Présidence de la République
- d/ des services du Premier ministre

**2. Avec les attentats en France, le gouvernement a renforcé l'arsenal des services de renseignement. Toutefois, pour éviter les éventuels abus, a été créée une commission chargée de porter un avis sur les actions envisagées par les services de renseignement.**

**Il s'agit :**

- a/ du CNAPS
- b/ de la CNIL
- c/ du CNCTR
- d/ du CNCIS

**3. Une de ces entités n'appartient pas à la communauté française du renseignement :**

- a/ le SCRT
- b/ Tracfin
- c/ La DNRED
- d/ la DGSE
- e/ la DGSI

**4. Un de ces hommes n'a pas été président de la Vème république :**

- a/ Michel Rocard
- b/ François Mitterrand
- c/ Georges Pompidou
- d/ Jacques Chirac

**5. Un de ces hommes n'a pas été président de la République française :**

- a/ Félix Faure
- b/ Patrice de Mac Mahon
- c/ Pierre Mendès France
- d/ Charles de Gaulle

**6. L'élection présidentielle se tiendra en France en 2017. Mais de quand date le droit de vote au suffrage universel pour les hommes ?**

- a/ de 1848
- b/ de 1792
- c/ de 1879
- d/ de 1919

**7. Et pour les femmes ?**

- a/ de 1919
- b/ de 1944
- c/ de 1958
- d/ de 1965

**8. De quand date la constitution de la Vème république**

- a/ de 1944
- b/ de 1958
- c/ de 1962
- d/ de 1965

**9. Quelle est la durée du mandat du président de la République française ?**

- a/ 4 ans
- b/ 5 ans
- c/ 6 ans
- d/ 7 ans

**10. Quand a été introduit le quinquennat ?**

- a/ en 2000
- b/ en 1981
- c/ en 1962
- d/ en 1958

**11. Sur le mandat du Président de la République, une seule de ces affirmations est vraie. Laquelle ?**

- a/ il peut se représenter autant de fois qu'il le souhaite
- b/ il est limité à deux mandats
- c/ il est limité à trois mandats

**12. La devise républicaine, liberté, égalité, fraternité, date de la révolution française, à l'exception de la mention fraternité qui a été ajoutée plus récemment. C'est un apport de la IIème république en :**

- a/ 1848
- b/ 1877
- c/ 1919
- d/ 1944

**13. On fête en 2016 les quatre-vingts ans du front populaire. Mais de quoi s'agit-il ?**

- a/ un parti de gauche non communiste
- b/ une alliance électorale de partis de gauche
- c/ un groupe de résistants

**14. Qu'a-t-il apporté ?**

- a/ les premiers congés payés et la semaine de 40 heures
- b/ les premiers congés payés et le droit de grève
- c/ la semaine de 40 heures et le droit de grève
- d/ la semaine de 40 heures et l'interdiction du travail des enfants

15. **Que désignait l'expression « gueules cassées » ?**  
a/ les combattants de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale défigurés par de graves blessures  
b/ les combattants de la bataille de Verdun  
c/ un mouvement pacifiste d'après-guerre qui représentait les anciens combattants  
d/ un groupe de mineurs du Nord de la France qui subirent la répression policière
16. **La « voie sacrée » désigne la route stratégique du ravitaillement de la bataille de Verdun :**  
a/ VRAI  
b/ FAUX.
17. **Qui est considéré comme le vainqueur de la bataille de Verdun ?**  
a/ le général Pétain  
b/ le général Nivelle  
c/ le colonel de Gaulle
18. **Les jeux olympiques modernes ont été lancés par qui et en quelle année ?**  
a/ Charles de Coubertin en 1896  
b/ Le baron de Rothschild en 1900  
c/ Aristide Briand en 1920
19. **En 2016, une seule de ces disciplines n'est pas olympique:**  
a/ le rugby à XV  
b/ le football  
c/ le golf  
d/ le water polo
20. **Combien y a-t-il d'anneaux sur le drapeau olympique ? :**  
a/ 3  
b/ 4  
c/ 5  
d/ 6
21. **En 1986, il y eu l'accident à la centrale nucléaire de Tchernobyl. Dans quel pays se situe cette installation ?**  
a/ en Pologne  
b/ en Ukraine  
c/ en Biélorussie  
d/ en Russie
22. **le Brexit : quel pays est en passe de sortir de l'UE ?**  
a/ le Royaume-Uni  
b/ la Grande-Bretagne  
c/ l'Angleterre



23. **L'espace Schengen est un territoire de libre circulation des personnes entre les états signataires de l'accord de Schengen.**
- a/ VRAI
  - b/ FAUX
24. **Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Union Européenne comprenait combien de membres ?**
- a/ 28
  - b/ 27
  - c/ 25
  - d/ 15
  - e/ 12
25. **Les pays suivants sont-ils membres de l'Union Européenne ?**
- a/ La Croatie : OUI-NON
  - b/ La Suisse : OUI-NON
  - c/ La Pologne : OUI-NON
  - d/ L'Islande : OUI-NON
  - e/ La Norvège : OUI-NON
  - f/ Malte : OUI-NON
  - g/ La Grèce : OUI-NON
  - h/ La Serbie : OUI-NON
  - i/ Le Kosovo : OUI-NON
  - j/ La Slovaquie : OUI-NON
26. **Frontex , c'est ?**
- a/ le nom d'une opération extérieure française d'aide aux migrants en Méditerranée
  - b/ le nom d'une opération de lutte contre la piraterie dans le Golfe de Guinée
  - c/ le nom de l'agence européenne pour la gestion de la coopération aux frontières de l'UE
27. **Il a fui son pays à cause d'une crise politique majeure. Mais qui est-il ?**
- a/ un réfugié
  - b/ un migrant économique
  - c/ Aucun des deux
  - d/ L'un et l'autre. C'est la même chose
28. **La nomination du secrétaire général de l'ONU est prévue en 2017. Mais qui est l'actuel secrétaire général des Nations Unies**
- a/ le Sud-Coréen Ban Ki-moon
  - b/ le Ghanéen Kofi Annan
  - c/ l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali
  - d/ l'Autrichien Kurt Waldheim.
29. **La France est un des 5 membres permanents du Conseil de sécurité des Nations-Unies. Quels sont les autres ?**
- a/ Etats-Unis, Russie, Chine, Royaume-Uni
  - b/ Etats-Unis, Russie, Chine, Allemagne
  - c/ Etats-Unis, Japon, Chine, Allemagne
  - d/ Etats-Unis, Russie, Japon, Royaume-Uni

30. **Cyrénaïque, Tripolitaine et Fezzan sont les trois principales régions de quel pays ?**  
a/ la Turquie  
b/ l'Algérie  
c/ la Syrie  
d/ La Libye
31. **Un seul de ces pays n'est pas en guerre**  
a/ Soudan du Sud  
b/ Yémen  
c/ Iran  
d/Irak
32. **Quelle est la différence entre Daech et l'Etat islamique ?**  
a/ Daech est un mouvement islamiste syrien qui combat le régime de Damas  
b/ Daech est le nom du groupe qui a pris le contrôle de territoires pour le compte de l'EI  
c/ Aucune. Daech est l'appellation arabe de l'EI
33. **Qu'est-ce que Boko Haram ?**  
a/ le nom d'un groupe islamique nigérian  
b/ le nom du dirigeant d'un groupe islamiste nigérian  
c/ le nom d'une milice syrienne implantée à Raqqa  
d/ le nom d'une milice chrétienne centrafricaine
34. **En 2015, une réforme de l'organisation régionale a été adoptée en France. Parmi les mesures adoptées, l'une concerne le redécoupage des régions métropolitaines. On est passé de :**  
a/ de 22 à 13 régions  
b/ de 22 à 10 régions  
c/ de 95 à 22 régions  
d/ de 95 à 13 régions
35. **Comment s'appelle la nouvelle région issue du regroupement des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ?**  
a/ Occitanie  
b/ Languedoc  
c/ Pays d'Oc  
d/ Pays catalan
36. **En décembre 2015, la France et Paris ont accueilli la COP 21. Mais qui est à l'origine de cet événement ?**  
a/ il s'inscrit dans le cadre des Nations-Unies  
b/ c'est une initiative privée financée par des grands groupes internationaux et philanthropiques  
c/ c'est une initiative de la société civile (ONG, mouvements écologiques)  
d/ c'est une initiative de la France
37. **L'objectif de la COP 21 est de lutter**  
a/ contre le réchauffement climatique.  
b/ contre les pesticides.  
c/ contre le trou de la couche d'ozone  
d/ contre les inégalités sociales  
e/ pour la préservation de la biodiversité

**38. Comment s'appelle le principe reconnu et organisé par la loi de 1905 de séparation de l'église et de l'Etat ?**

- a/ la liberté de conscience
- b/ la neutralité
- c/ la laïcité
- d/ le prosélytisme

**39. L'Alsace et la Moselle ne sont pas soumises à cette loi**

- a/ VRAI
- b/ FAUX

**40. 2015 a été marqué par un événement important pour la diplomatie américaine : il s'agit de ?**

- a/ la reprise des relations avec Cuba interrompues depuis 1961
- b/ la reprise des relations avec le Vietnam interrompues depuis 1974
- c/ la reprise des relations avec le Venezuela interrompues depuis 1995

**41. Mai 2016 a marqué le centenaire des accords Sykes-Picot ? Il s'agit d'un accord franco-britannique sur :**

- a/ le démantèlement et le partage de l'Empire ottoman
- b/ la frontière entre l'Irak et la Syrie
- c/ le démantèlement de l'empire austro-hongrois
- d/ l'engagement commun à la bataille de Verdun

**42. Un de ces pays n'est pas frontalier de la Syrie**

- a/ la Turquie
- b/ le Liban
- c/ L'Iran
- d/ L'Irak

**43. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est composé de 28 membres. Un de ces pays n'en est pas membre :**

- a/ la Belgique
- b/ le Canada
- c/ La France
- d/ la Pologne
- e/ la Russie

**44. Où se situent les zones tribales ?**

- a/ En Afghanistan
- b/ Au Mali
- c/ Au Pakistan
- d/ En Somalie
- e/ au Yémen

**45. La prochaine coupe du monde de football aura lieu en 2018 :**

- a/ En Allemagne
- b/ Au Brésil
- c/ Au Qatar
- d/ En Russie

**46. En novembre 2016, aura lieu l'élection présidentielle américaine. Un de ces Américains n'a pas été président. Lequel ?**

- a/ Richard Nixon
- b/ John F. Kennedy
- c/ J. Edgar Hoover
- d/ Abraham Lincoln
- e/ Gerald Ford

**47. La durée légale du travail en France est :**

- a/ de 35 heures depuis 1981
- b/ de 35 heures depuis 1998
- c/ de 39 heures depuis 2005
- d/ de 39 heures depuis 2016

**48. Quelle est la durée du mandat du président américain ?**

- a/ 4 ans
- b/ 5 ans
- c/ 6 ans
- d/ 7 ans

**49. Depuis le 13 novembre 2015, la France est soumise à un régime d'exception qui permet, en cas de péril imminent, de renforcer les pouvoirs des autorités administratives, comme les préfets, et de restreindre les libertés publiques. Il s'agit de?**

- a/ l'état d'alerte
- b/ l'état d'urgence
- c/ l'état de siège
- d/ l'état de tension

**50. Solar impulse 2 est le nom du**

- a/ prochain film d'anticipation de Steven Spielberg
- b/ projet développé par la France d'électrification du territoire
- c/ l'avion solaire qui a réalisé un tour du monde
- d/ projet européen d'augmenter la part de l'énergie solaire des pays-membres

**VEUILLEZ CHANGER DE COPIE POUR  
VOS RÉPONSES**

..... 2<sup>e</sup> PARTIE .....

..... 50 QUESTIONS .....

« PRÉVENTION - SÉCURITÉ »

Les réponses doivent être impérativement reportées sur votre copie en rappelant le numéro de la question.

Chaque question n'appelle qu'une seule réponse.

## 50 questions sur le programme « prévention – sécurité »

---

### I/. Organisation institutionnelle de la France et des services de sécurité et de secours.

51. Le Service Militaire Volontaire – SMV s'adresse  
a/ aux garçons  
b/ aux jeunes quel que soit leur casier judiciaire  
c/ aux garçons et aux filles âgés de 18 à 25 ans
52. La Brigade des sapeurs-pompiers de Paris – BSPP  
a/ intervient au profit de Paris intra-muros  
b/ a été créée à la sortie de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale  
c/ est un corps militaire de l'arme du Génie
53. La Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)  
a/ a été promulguée en janvier 2016  
b/ prévoit un découpage en 13 régions  
c/ les Régions Bourgogne – Franche Comté et Champagne – Ardennes sont rattachées
54. Le Parlement français  
a/ L'Assemblée nationale est composée de 577 députés  
b/ Le Sénat est également appelé palais Brongniart  
c/ Selon la constitution de la Vème république, le Parlement dispose du pouvoir exécutif.
55. La police municipale  
a/ il existe 2 grades au sein de la police municipale  
b/ le candidat au concours d'agent de police municipale doit être âgé de 18 ans et être titulaire d'un bac ou d'un diplôme homologué de niveau 4  
c/ les agents de police municipale exécutent leur mission sous l'autorité du préfet

### II/. Protection des biens et de l'environnement.

56. Le signal national d'alerte  
a/ se caractérise par 3 séquences sonores de 1mn et 41s, séparées par un silence  
b/ ces signaux sont testés une fois par an  
c/ il n'y a pas de signal de fin d'alerte
57. SEVESO  
a/ est le nom d'une ville en Espagne  
b/ l'emploi ou le stockage de substances toxiques pour l'environnement et/ou la santé imposent un classement SEVESO  
c/ le classement SEVESO n'entraîne aucune contrainte particulière pour l'entreprise.

58. Le plan Blanc  
a/ organise les secours en montagne en cas de fortes chutes de neige  
b/ implique la mise en alerte des hôpitaux, des services d'urgence et de tout le dispositif de santé publique  
c/ recense les médecins urgentistes

59. Les plans POLMAR  
a/ concernent la police maritime  
b/ regroupent les plans Polmar/Mer, Polmar/Terre et Polmar/rivières  
c/ signifient Pollution Maritime

60. Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) dépendent  
a/ du ministère de la défense  
b/ du ministère de l'intérieur  
c/ du ministère de l'agriculture

61. Prévention des incendies sur le lieu de travail  
a/ le triangle du feu est caractérisé par : le combustible – le comburant et l'énergie d'activation  
b/ la mise en place d'un éclairage de sécurité n'est pas obligatoire  
c/ le RIA est le réseau d'incendie et d'alerte

### **III/. Recueil et gestion de l'information et du renseignement.**

62. La communauté française du renseignement  
a/ est composée des services spécialisés suivants : DGSE – DGSi – DRM – DPSD – DNRED et TRACFIN  
b/ Le Conseil national du renseignement est présidé par le ministre de l'intérieur  
c/ TRACFIN est en charge de la lutte contre la prolifération nucléaire

63. La DGSE  
a/ dépend du ministre des affaires étrangères et du développement international  
b/ a les mêmes prérogatives que la DGSi sur le territoire national, en matière de lutte contre le terrorisme  
c/ est en charge du renseignement extérieur

64. Sur un plan à l'échelle 1/50000, 10 cm représentent une distance réelle de :  
a/ 500 m  
b/ 5000 m  
c/ 5 m

65. La Direction générale de la sécurité intérieure (DGSi) est le service de renseignement :  
a/ de la Direction de la protection civile  
b/ du ministère de la défense  
c/ du ministère de l'intérieur



#### **IV/. Prévention des actes de délinquance et régulation des actes de malveillance et de négligence.**

66. L'état d'urgence

- a/ la déclaration de l'état d'urgence donne la faculté aux représentants de l'Etat, entre autres, d'ordonner des perquisitions à domicile de jour et de nuit.
- b/ résulte d'une loi votée en 1970
- c/ a été décrété pour la 1ère fois en France en novembre 2015.

67. Le plan VIGIPIRATE

- a/ comporte 6 niveaux d'alerte
- b/ le niveau actuel est "alerte attentat"
- c/ les mesures Vigipirate sont applicables sur le seul territoire métropolitain.

68. L'opération SENTINELLE

- a/ son contrat opérationnel initial est de 7.000 hommes pour l'ensemble des Armées, pouvant atteindre 10.000
- b/ le dispositif Sentinelle est composé de forces mixtes issues du ministère de l'intérieur et du ministère de la défense
- c/ est déployée uniquement en zone Ile-de-France

69. La rétention administrative

- a/ permet de maintenir dans un lieu fermé un étranger qui fait l'objet d'une décision d'éloignement
- b/ la décision initiale de placement en rétention administrative est prise par le maire pour une durée d'un mois
- c/ la personne soumise à une décision de rétention administrative ne peut pas faire appel.

70. Le Service volontaire citoyen

- a/ les volontaires sont assimilés à des policiers
- b/ a été expérimenté en 2010
- c/ les volontaires doivent avoir 17 ans au moins

71. La réserve opérationnelle

- a/ Les citoyens volontaires signent un engagement dans la réserve entre 1 et 5 ans
- b/ Le volontaire pour la réserve dans la gendarmerie doit avoir entre 18 et 50 ans
- c/ Les réservistes sont affectés à des tâches administratives

#### **V/. Maintien de l'ordre public et respect des lois et règlements.**

72. Lorsque vous demandez un extrait de votre casier judiciaire pour un emploi, vous recevez :

- a/ le bulletin n°1
- b/ le bulletin n°2
- c/ le bulletin n°3

73. La CNIL

- a/ signifie Commission pour le numérique, l'Internet et les libertés
- b/ est l'autorité française de contrôle en matière de protection des données personnelles
- c/ a été créée en 1990

74. Le rôle du maire

- a/ les pouvoirs de police du maire ne peuvent être délégués au conseil municipal
- b/ n'a pas compétence s'agissant de la réglementation des baignades
- c/ n'a pas compétence s'agissant de la réglementation des survols d'ULM et de mini-drones

75. Le système judiciaire

- a/ le conseil de prud'hommes règle les litiges entre salariés et employeurs portant sur le respect des contrats de travail
- b/ le tribunal d'instance appartient à la juridiction pénale
- c/ le tribunal correctionnel juge des crimes

76. L'organisation juridictionnelle

- a/ le tribunal de grande instance juge d'infractions en matière civile
- b/ le tribunal de police juge des délits
- c/ le juge de proximité règle les litiges au-delà de 10.000€

## **VI/. Secours et assistance aux personnes.**

77. Le dispositif d'alarme pour travailleur isolé (DATI) est destiné :

- a/ à détecter la perte de verticalité ou l'absence de mouvement du travailleur (chute, malaise...)
- b/ à contrôler ses activités
- c/ à vérifier sa ponctualité

78. Le DAE

- a/ signifie défibrillateur automatisé externe
- b/ doit être utilisé impérativement par un médecin
- c/ peut être utilisé sur une personne inconsciente qui respire

79. Le Service de sécurité incendie et d'assistance à personne - SSIAP

- a/ la formation SSIAP comporte 2 niveaux
- b/ concerne la sécurité des établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH)
- c/ cette formation ne nécessite pas de recyclage

80. La qualification Sauveteur secouriste du travail - SST

- a/ a pour objectifs de parer à l'urgence et maîtriser les gestes qui sauvent
- b/ comporte des pratiques médicales comme la pose d'une perfusion
- c/ cette formation ne nécessite pas de recyclage

81. La position latérale de sécurité (PLS) est mise en œuvre si la victime :
- a/ se plaint de douleurs au dos
  - b/ se plaint de traumatismes multiples
  - c/ est inconsciente

## **VII/. Principes généraux de la communication.**

82. La communication non-verbale
- a/ concerne le langage des signes
  - b/ concerne le langage du corps
  - c/ concerne le langage oral
83. Le CR d'incident
- a/ répond aux questions : qui – quoi – où – quand – comment - conséquences
  - b/ est toujours anonyme
  - c/ peut être uniquement verbal
84. La main courante
- a/ peut être assimilée à une plainte
  - b/ peut être déposée dans un commissariat ou une gendarmerie
  - c/ donne systématiquement lieu à une action juridique
85. La fonction « référentielle » dans la communication correspond :
- a/ aux éléments utilisés pour faciliter la lisibilité
  - b/ aux émotions et sentiments exprimés
  - c/ aux informations objectives transmises

## **VIII/. Procédures radio.**

86. Le système d'alerte et d'information des populations - SAIP
- a/ utilise les chaînes de télévision pour diffuser des messages d'alerte
  - b/ dispose d'une application pour smartphone
  - c/ a été développé par le ministère de la défense
87. En procédure radio
- a/ le B est BRAVO
  - b/ le F est FADO
  - c/ le Z est ZEBRE
88. Les réseaux de téléphonie mobile utilisent notamment les réseaux LTE (4G). Que signifie LTE ?
- a/ mobiLe Telecommunication rEseau
  - b/ universaL Telecommunication Evolution
  - c/ Long Term Evolution

## **IX/. Cadre juridique et administratif de la sécurité.**

89. Le port d'arme

- a/ les armes sont classées en 4 catégories (A-B-C-D), en fonction de leur dangerosité
- b/ les armes de cat. B sont soumises à déclaration
- c/ il est autorisé de porter ou de transporter une arme en vente libre sans avoir à fournir de motif légitime

90. La légitime défense

- a/ l'art. 122-5 du code pénal impose la proportionnalité entre les moyens de défense et la nature de l'attaque
- b/ la légitime défense ne s'applique que pour la défense de soi
- c/ la riposte peut intervenir longtemps après l'agression

91. Les sociétés de sécurité privées - SSP

- a/ la carte professionnelle d'agent privé de sécurité est délivrée par le préfet de département
- b/ les convoyeurs de fonds peuvent utiliser tout type d'arme qu'ils jugent utile
- c/ La Loppsi 2 a créé le Conseil national des activités privées de sécurité

92. Le code de la sécurité intérieure

- a/ les plans communaux de sauvegarde sont arrêtés par le préfet
- b/ les circuits des véhicules de transport de fonds sont préparés de façon à assurer le départ d'un lieu sécurisé et la variation des itinéraires
- c/ le convoyeur de fonds qui dispose d'un permis de port d'arme peut emporter son arme chez lui.

93. La détention de chiens dangereux est réglementée par :

- a/ le code civil
- b/ le code pénal
- c/ le code rural

94. La sécurité civile

- a/ est chargée de la protection des personnes, des biens et de l'environnement
- b/ la direction des sapeurs-pompiers n'est pas rattachée à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
- c/ est directement rattachée au 1er ministre.

95. La non assistance à personne en danger est une infraction classée dans :

- a/ le code civil
- b/ le code pénal
- c/ le code du travail

## **X/. Principes d'analyse des situations à risques.**

96. Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
- a/ se réunit une fois par an à l'initiative de l'employeur
  - b/ un accident ayant entraîné des conséquences graves peut provoquer la convocation du CHSCT
  - c/ l'inspecteur du travail n'est pas obligatoirement informé des réunions du comité
97. Le dispositif fiche emploi-nuisance (FEN)
- a/ l'exposition au bruit et à l'amiante n'est pas prise en compte dans la FEN
  - b/ les agents n'ont pas accès à leur FEN
  - c/ selon le code du travail, l'employeur est tenu de suivre individuellement les personnels exposés aux substances CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction)

## **XI/. Facteurs culturels et humains.**

98. Le harcèlement moral au travail
- a/ le salarié doit démontrer l'intention de nuire
  - b/ doit être le fait d'un supérieur hiérarchique
  - c/ est défini par l'art 1222-1 du code du travail
99. Face à un comportement agressif, il faut :
- a/ ne pas jouer le rôle de victime
  - b/ faire ressortir sa propre agressivité
  - c/ montrer sa peur
100. Le code de déontologie de la police nationale et de la gendarmerie nationale
- a/ Soumis aux obligations du secret professionnel, le policier ou le gendarme s'abstient de divulguer à quiconque n'a ni le droit, ni le besoin d'en connaître, les informations dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions.
  - b/ La palpation de sécurité peut être faite de façon systématique, lors de contrôles.
  - c/ La police nationale et la gendarmerie nationale ne sont pas soumis au contrôle du Défenseur des droits